

Gestion publique

Au Cameroun la corruption demeure invincible

Dans le dernier rapport sur l'état de ce phénomène en 2023, Dieu-donné Massi Gam's reconnaît que ce fléau a encore de beaux jours devant lui.

P. 6

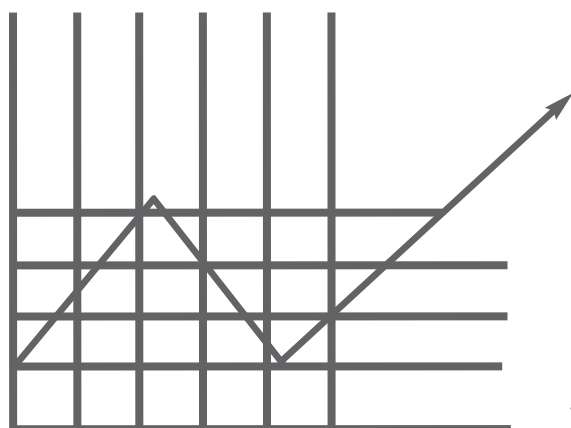


27^{ème} édition du salon Ecomondo

Vers un avenir économique durable de l'Afrique

L'Afrique est sur le devant de la scène économique mondiale avec l'annonce de la 27^{ème} édition du Salon Ecomondo qui ouvrira ses portes à Rimini, en Italie du 5 au 8 novembre 2024.

P. 10



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : **Salomon Douala Epale**

La Lettre de la BOURSE

Journal de l'Economie et des Marchés de Capitaux
Fondé le 18 Février 2003 - Récépissé N° 023/RDJ/C19/BASC

N° 191 du 10 Octobre 2024 - Prix : Cameroun 400 F.cfa – Cemac 600 F.cfa

AUTOROUTE DOUALA-YAOUNDÉ

Le coût anormalement exorbitant de près de 900 milliards pour la phase 2

La problématique sur le renchérissement du coût des infrastructures routières au Cameroun constitue un caillou dans la chaussure du gouvernement.

P. 8

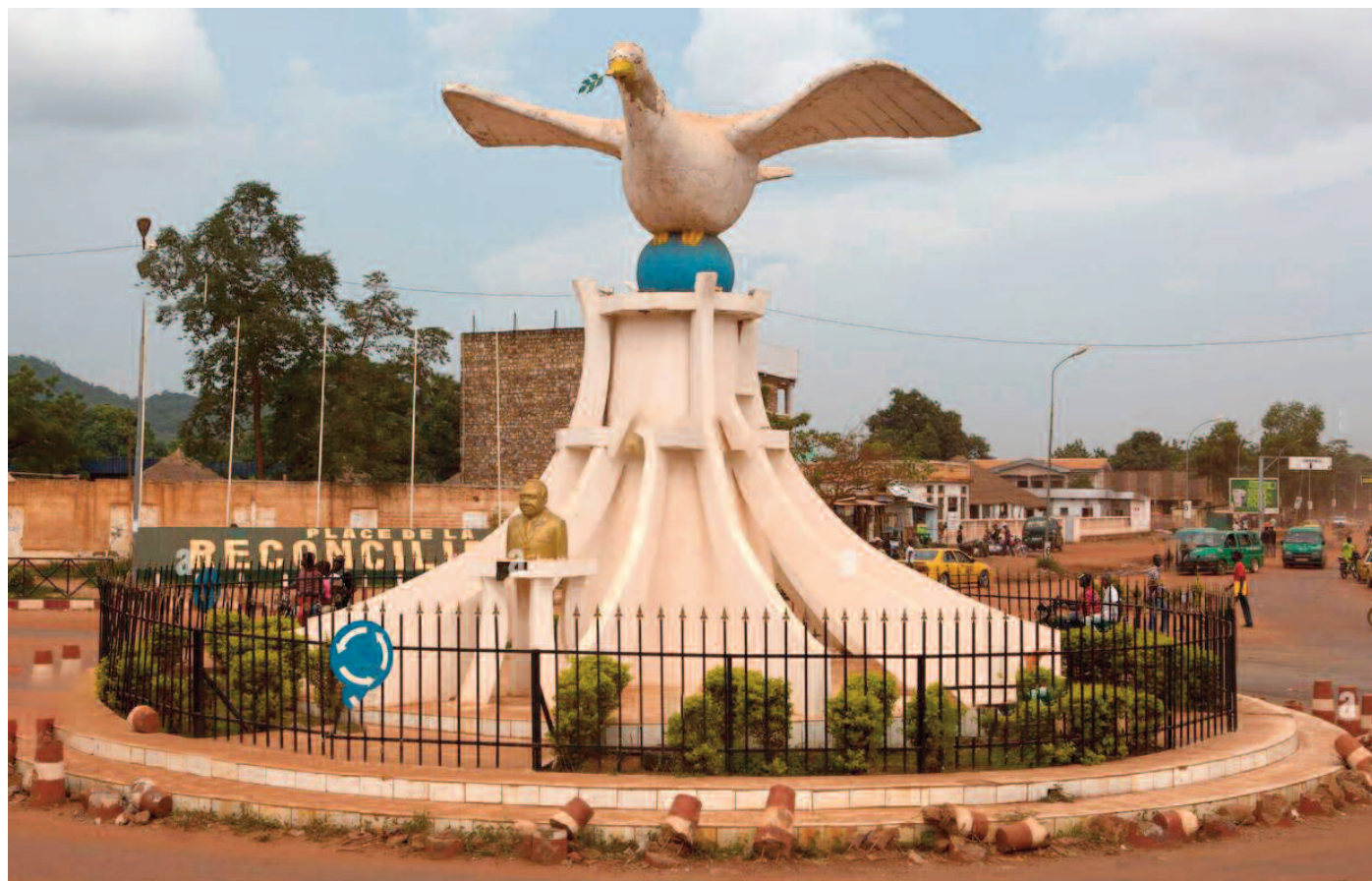


UNION ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE

Les perspectives 2025 en débat à Bangui

Les travaux qui se tiennent le 11 octobre prochain à Bangui, en République centrafricaine avec pour fil conducteur, l'adoption du budget 2025, l'évaluation des performances passées et la définition des orientations futures.

P. 5



Subvention du carburant



Le débat autour de la subvention du carburant refait surface avec l'arrivée de la mission du Fonds monétaire international (FMI) en séjour au Cameroun jusqu'au 16 octobre 2024, pour une série de concertations.

P. 7

La pression du FMI

Milieu des affaires

Un patronat à la croisée des chemins

Le groupe de réflexion dénommé The Okwelians entend bien jouer un rôle de premier plan dans cette transformation nécessaire.

P. 7

AGENCE BEAC DE DOUALA

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a annoncé le lancement d'une opération d'échanges de billets en pièces de monnaie à Douala, capitale économique du Cameroun, dans un communiqué signé le 23 septembre dernier par le Chef de l'agence Armand Lengué Koum.

Dans le cadre de la lutte contre la rareté de pièces dans la ville de Douala et ses environs, la Beac de Douala invite les pharmacies, supermarchés, grands magasins, boulangeries et propriétaires de commerces à venir procéder aux échanges de billets en pièces de monnaie, tous les lundis, mardis



et mercredis de 7 h à 10 h », indique le communiqué.

Cette initiative vise à lutter contre la rareté persistante de

pièces de monnaie dans la ville et ses environs, un problème qui se fait ressentir depuis plusieurs années. L'opération, qui s'adresse principalement aux pharmacies, supermarchés, grands magasins, boulangeries et autres commerces, permettra aux commerçants d'échanger des billets contre des pièces.

Dans un contexte où la pénurie de pièces affecte également d'autres pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), la BEAC a décidé d'injecter 150 millions FCFA de pièces de monnaie dans le circuit bancaire de la région. Ces pièces, de 100 FCFA, 50

FCFA et 25 FCFA, proviennent de la gamme 2006 et visent à améliorer la liquidité du système financier tout en facilitant les transactions de petite valeur.

Cette initiative est cruciale pour stimuler l'activité économique, renforcer la stabilité financière, et favoriser l'inclusion financière en rendant les transactions plus accessibles à tous. Pour compléter ses efforts, le gouverneur de la BEAC, Yvon Sana Bangui, a annoncé qu'une nouvelle gamme de pièces sera mise en circulation au cours de l'année en cours, afin de résoudre définitivement la problématique de la rareté des pièces de monnaie.

CAMEROUN / COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Soutien de la communauté internationale

14 milliards FCFA, c'est le montant du financement octroyé par l'UE, la coopération allemande et le Système des Nations-Unies, au profit des organisations de la société civile, dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun.



Le contrat d'exécution du projet Promotion d'approches de transformation du genre pour le renforcement de la résilience de la société civile au Cameroun (Proscig) a été signé entre le Cameroun et la GIZ le 27 septembre 2024.

Lancé le 5 juillet 2024 à Yaoundé, le projet est cofinancé par l'Union européenne, la coopération allemande et le système des Nations unies, et s'étend de mars 2024 à septembre 2028. Le Cameroun recevra une enveloppe sous forme de don, estimé à hauteur de 21 millions d'euros, soit environ 14 milliards FCFA.

Les organisations des sociétés civiles (OSC), sont les cibles principales, en vue de la promotion de la cohésion sociale et surtout d'une société où l'homme et la femme trouvent leur compte. Il est attendu de ces OSC qu'elles initient un changement social en faveur d'un renforcement de l'égalité des sexes et d'une participation économique et sociale pour toutes et pour tous.

Le projet a pour objectif de favoriser la participation sociale et économique équitable des organisations de la société civile camerounaise, en particulier celles des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ainsi que celles œuvrant pour l'égalité des sexes, selon Alamine Ousmane Mey, ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire.

La délégation de l'Union européenne au Cameroun a déclaré que ce projet s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la violence faite aux femmes, une thématique sur laquelle l'UE s'engage partout sur la planète.

TCHAD / CAMEROUN

Evaluation des travaux de construction du pont sur le fleuve Logone

Le 25 septembre 2024, le ministre des Travaux publics du Cameroun, Emmanuel Nganou Djoumessi, a annoncé que la construction du pont sur le fleuve Logone, projet phare visant à améliorer les échanges économiques entre le Cameroun et le Tchad, affiche un taux d'exécution de 89,42%.

Initiés en 2020, les travaux sont réalisés par un consortium d'entreprises (Razel Cameroun/Razel-Bec/Sotcocog) sous la supervision de Gauff GMBH & Co-Engineering KG/Cira-Sas/Technoroute.

À ce jour, les ouvrages hydrauliques sont complétés à 100%, tandis que les chaussées et accotements atteignent 75,83% de réalisation. Des travaux restants incluent la signalisation, l'éclairage et la planification d'un poste fron-

talier commun.

Cependant, le projet fait face à des obstacles tels que des pénuries de carburant et des contraintes fiscalo-douanières. Long de 620 mètres, ce pont constituera le troisième point d'échanges officiels entre les deux nations, visant à stimuler le commerce et à renforcer l'intégration régionale.

Le projet de construction du pont sur le fleuve Logone entre le Cameroun et le Tchad



est une initiative prometteuse pour le renforcement des échanges économiques et l'intégration régionale. Seulement, avec un taux d'avancement de 89,42%, sur un li-

néaire de 620 mètres pour un projet lancé en 2020, il n'y a pas lieu de se féliciter d'un tel avancement qui met en mal l'intégration sous-régionale.

SÉCURITÉ AÉRIENNE EN AFRIQUE

Un nouveau Directeur général élu

L'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (Asecna) a élu un nouveau Directeur général. Prosper Zo'o Minto'o, de nationalité gabonaise prendra fonction le 1er janvier 2025 pour un mandat de 4 ans renouvelable.

M. Zo'o Minto'o, originaire du Gabon, a été élu à l'issue de la 74ème session extraordinaire du Comité des ministres de l'Agence tenue le 27 septembre 2024 à Dakar au Sénégal. Il succède à Mohamed Moussa, qui a dirigé l'Agence depuis 2017.

Avec plus de 20 ans d'expérience dans le secteur de l'aviation civile, M. Zo'o Minto'o est un ingénieur de l'aviation civile diplômé de l'Ecole nationale de l'aviation civile (Enac) de Toulouse en France. Il a également occupé des postes de leadership au sein de l'Association du transport aérien international (Iata) et au sein de l'Asecna.

En tant que Directeur général de l'Asecna, M. Zo'o Minto'o sera responsable de la gestion de l'Agence et de l'exécution des décisions du Conseil d'administration du Comité des Ministres. Il sera assisté de neuf directeurs pour atteindre les objectifs de l'Agence, qui sont de promouvoir la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar.

La nomination de M. Zo'o Minto'o est une étape importante pour l'Asecna, qui vise à renforcer la sécurité de l'aviation civile en Afrique et à améliorer la qualité des services aériens dans la région.



CACAO DURABLE

Plan d'Action National 2023-2025

Le 20 septembre 2024, le Comité Cacao durable a présenté à Yaoundé son Plan d'Action National 2023-2025, visant à promouvoir une production et une commercialisation durables du cacao au Cameroun.

Ce plan, inauguré par le ministre de l'Agriculture, Gabriel Mbairrobe, repose sur trois piliers : la promotion



d'une production de cacao écologique (zéro déforestation, restauration des paysages), le développement d'un commerce équitable entre producteurs et consommateurs, et l'inclusion communautaire.

Le directeur de l'Office national du cacao et du café, Michael Ndoping, a souligné l'importance du partenariat avec divers ministères et acteurs du secteur pour assurer la mise en œuvre du plan. Jérôme Pons, de l'Union Européenne, a également mis en avant l'importance de produire un cacao durable qui soit économiquement viable pour les producteurs.

Le plan se compose de 11 actions stratégiques tournant autour de thématiques liées à la durabilité environnementale et à l'adaptation aux changements climatiques, en lien avec les problématiques de déforestation causées par la culture du cacao. Son développement a bénéficié du soutien de l'Initiative de commerce durable (IDH), qui facilite la collaboration entre entreprises, gouvernement et société civile pour renforcer la durabilité dans le secteur.

MARCHÉ FINANCIER

L'Archer en mode expansion en zone Cemac

Le groupe d'investissement L'Archer poursuit son développement en Afrique centrale avec le lancement d'une nouvelle gamme de solutions d'épargne destinées à démocratiser l'accès aux services financiers.

Cette initiative vise à promouvoir l'éducation financière des citoyens congolais et de la région CEMAC, en offrant des options d'investissement accessibles dès 15 000 FCFA par mois, avec un rendement annuel minimum de 6 %.

Le groupe d'investissement et d'accompagnement L'Archer a annoncé une nouvelle étape dans son développement en intensifiant ses activités B to C. L'entreprise, connue pour son expertise dans le domaine de la finance, souhaite promouvoir l'éducation financière auprès de tous les citoyens congolais et dans l'ensemble de la région CEMAC.

Pour atteindre cet objectif, L'Archer a lancé une nouvelle gamme de plans d'épargne destinés à démocratiser l'accès aux services financiers. Les options d'investissement proposées sont accessibles dès 15 000 FCFA par mois et of-



frent un rendement annuel minimum de 6 %.

« Nous voulons montrer que l'épargne n'est pas seulement un outil de sécurité financière, mais qu'elle peut être un levier de transformation économique et sociale », explique Gilles Tchamba, Pré-

sident Directeur Général de L'Archer.

Le programme vise à sensibiliser les jeunes, les familles, les retraités et les travailleurs aux bienfaits de l'épargne, pour favoriser un développement économique harmonieux à long terme. L'entreprise prévoit également de lancer un

plan d'épargne dédié à l'éducation afin de soutenir l'égalité des chances.

« Notre ambition est d'agir pour l'éducation financière des jeunes filles et garçons du Congo, pour les projets des jeunes actifs mais surtout de permettre à tous les Congolais de bénéficier d'une solution d'épargne qui leur ressemble », précise Joanna Yaucat, Directrice Générale de L'Archer Asset Management.

L'Archer est un groupe d'investissement et d'accompagnement fondé en 2021 à Brazzaville, au Congo. L'entreprise a pour mission de contribuer à la dynamisation de l'économie africaine en créant des passerelles entre les acteurs qui ont la capacité de financer et ceux qui ont besoin de financement.

Avec 80 salariés et des bureaux à Brazzaville, Pointe-Noire et Malabo, le Groupe a réalisé plus de 35 opérations complexes dans la CEMAC, notamment des restructurations de dettes et des levées de fonds à hauteur de 2000 milliards de FCFA (Plus de 3 Milliards €) entre 2021 et 2024.

Yveline Douala

MARCHÉ MONÉTAIRE DE LA BEAC

Ralentissement de la demande de liquidités par les banques

Le 1er octobre 2024, les établissements bancaires de la Cemac ont entièrement souscrit à l'offre de liquidités de 260 milliards de FCFA proposée par la BEAC, bien que l'enthousiasme ait été moins marqué que lors des opérations précédentes. Cette situation témoigne d'une réduction des besoins de financement des banques, suggérant une amélioration de la stabilité financière dans la sous-région.

Le 1er octobre 2024, la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) a proposé une offre de liquidité aux établissements de crédit de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac). Cette offre, d'un montant de 260 milliards de FCFA, a été entièrement absorbée par les banques de la région. Toutefois, contrairement aux opérations précédentes, cette dernière a enregistré un engouement modéré, marquant un tournant par rapport aux tendances observées au cours des mois précédents.

Alors que les taux de souscription lors des opérations précédentes atteignaient 400% et plus, celle du 1er octobre 2024 s'est soldée par un taux de souscription de seulement 105%. Ceci, dans la mesure où la demande des banques ayant participé à l'opération s'est élevée à 273 milliards de FCFA, pour une offre de 260 milliards de FCFA.

Malgré la sursouscription, avec une demande des banques de 273 milliards de FCFA pour une offre de 260 milliards, le taux de souscription, qui s'élève à 105%, marque un net ralentissement. Ce chiffre contraste avec les taux de souscription précédemment observés, qui atteignaient parfois jusqu'à 400%. Ce ralentissement est révélateur d'une baisse des besoins de financement des banques de la région,



signalant ainsi une certaine stabilisation du secteur bancaire après une période de forte demande en liquidités.

Le retour à la normalisation des besoins de liquidités s'explique en partie par l'évolution du marché financier de la Cemac. Après une reprise marquée des injections de liquidités en juin 2024, les banques de la région semblent avoir réajusté leurs besoins de financement, reflet de l'amélioration progressive des conditions de crédit et d'un renforcement de la stabilité du secteur bancaire. Cette tendance pourrait indiquer une reprise plus solide de l'économie dans les pays de la Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad et République centrafricaine), accompagnée d'une réduction de la dépendance aux financements à court terme.

La modération des demandes de liquidité pourrait inciter la BEAC à revoir sa stratégie d'injection de fonds. En effet, la banque centrale, dans sa volonté de lutter contre les pressions inflationnistes crois-

santes dans la zone, pourrait réduire l'enveloppe hebdomadaire de liquidité proposée aux banques commerciales. Une telle démarche permettrait de limiter les effets inflationnistes découlant de l'abondance de liquidités tout en maintenant une certaine discipline monétaire. Toutefois, la BEAC devra également veiller à ne pas perturber la reprise économique, encore fragile, dans certains pays membres de la Cemac.

Le comportement des banques de la Cemac lors de cette opération reflète l'évolution de l'environnement économique et financier dans la sous-région. D'une part, la demande modérée de liquidités pourrait être interprétée comme un signe de l'amélioration des bilans bancaires, suggérant une reprise des prêts et un retour à une certaine normalité économique. D'autre part, ce ralentissement pourrait également refléter une prudence des établissements financiers face à des incertitudes macroéconomiques persis-

tantes, notamment en lien avec les tensions inflationnistes et les risques géopolitiques.

La Banque centrale se trouve donc face à un dilemme stratégique : comment ajuster la politique monétaire pour maintenir la stabilité des prix tout en soutenant la croissance économique dans la sous-région. Si la réduction progressive des injections de liquidités semble logique pour combattre l'inflation, elle doit être mesurée afin de ne pas freiner la dynamique de reprise économique. La gestion de cet équilibre délicat sera cruciale pour les perspectives à moyen terme de la Cemac.

Malgré des signaux positifs, la Cemac demeure confrontée à des défis structurels importants, notamment en matière de diversification économique, de création d'emplois et de lutte contre la pauvreté. Le rôle des banques dans le financement de l'économie réelle est donc essentiel, et la BEAC devra s'assurer que les établissements financiers continuent à soutenir le secteur privé, moteur de la croissance, tout en garantissant la stabilité macroéconomique.

Le ralentissement de la demande de liquidités observé lors de l'opération du 1er octobre 2024 constitue une évolution importante pour la BEAC et les banques de la Cemac. Il reflète à la fois une amélioration des conditions économiques et une réduction des besoins de financement à court terme, mais pose également des défis en termes de politique monétaire. Les prochains mois seront décisifs pour ajuster les injections de liquidités, tout en s'assurant que la reprise économique se poursuit dans un cadre monétaire stable.

Dagoro Etroukan

BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE N° N° 2111 DU 08/10/2024

OPCVM : FONDS COMMUN DE PLACEMENT ET SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

Société de gestion	Dépositaire	OPCVM	Catégorie	Valeur liquidative							
				Origine	Précédente		Actuelle		Variation		
					Valeur	Date	Valeur	Date	Date	%	Préc.
Quotidiennes											
AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT	BGFIBANK CAMEROUN	FCP AB AVENIR	D	1 000	1 137,58	02/10/2024	1 137,85	04/10/2024	21/09/2023	13,79%	0,02%
EDC ASSET MANAGEMENT CEMAC	ECOBANK CAMEROUN	FCP ECOBANK-MONETAIRE CEMAC	M	1 000	1 057,04	18/07/2023	1 057,17	19/07/2024	07/03/2023	5,72%	0,01%
Hebdomadaires											
AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT	UBA BANK CAMEROUN	FCP AB CASH	M	10 000	11 606,98	02/10/2024	11 611,66	04/10/2024	19/08/2021	16,12%	0,04%
AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT	UBA BANK CAMEROUN	FCP AB INVEST	O	10 000	11 748,33	02/10/2024	11 752,85	04/10/2024	19/08/2021	17,53%	0,04%
AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP PERFORMANCE	O	10 000	11 001,61	02/10/2024	11 006,39	04/10/2024	11/08/2022	10,06%	0,04%
AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT	BGFIBANK CAMEROUN	FCP CAP OBLIGATIONS	O	10000	11 349,51	02/10/2024	11 353,98	04/10/2024	25/03/2022	13,54%	0,04%
AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT	BGFIBANK CAMEROUN	FCP AB DIVERSIFIE	D	10000	10 559,46	02/10/2024	10 565,10	04/10/2024	18/09/2023	5,65%	0,05%
ASCA ASSET MANAGEMENT	ASCA	FCP ASCA LIQUIDITES	M	10000	13 661,99	27/09/2024	13 672,84	04/10/2024	03/02/2017	36,73%	0,08%
ASCA ASSET MANAGEMENT	ASCA	FCP ASCA PATRIMOINE	O	10000	14 640,55	27/09/2024	14 652,94	04/10/2024	03/02/2017	46,53%	0,08%
ASCA ASSET MANAGEMENT	CREDIT DU CONGO	FCP ASCA HORIZON	O	10 000	13 637,12	27/09/2024	13 646,51	04/10/2024	11/05/2018	36,47%	0,07%
ASCA ASSET MANAGEMENT	ASCA	FCP CRBC PROSPERITE	O	10 000	12 489,07	27/09/2024	12 502,99	04/10/2024	26/06/2020	25,03%	0,11%
ASCA ASSET MANAGEMENT	CREDIT DU CONGO	FCP WAFa ASSURANCE CEMAC	O	10 000	11 034,98	27/09/2024	11 045,17	04/10/2024	26/11/2021	10,45%	0,09%
CORRIDOR ASSET MANAGEMENT	LCB BANK	FCP CORRIDOR RENDEMENT	D	7 723	9 739,28	20/09/2024	9 733,12	27/09/2024	27/12/2019	26,03%	-0,06%
EDC ASSET MANAGEMENT CEMAC	ECOBANK CAMEROUN	FCP ECOBANK OBLIGATAIRE CEMAC	M	10 000	12 993,67	10/07/2024	13 007,41	17/07/2024	21/07/2020	30,07%	0,11%
ELITE CAPITAL ASSET MANAGEMENT S.A.	Afriland First Bank	FCP ELITE CAPITAL INVEST	O	10 000	11 470,58	20/09/2024	11 483,38	27/09/2024	12/08/2022	14,83%	0,11%
ELITE CAPITAL ASSET MANAGEMENT S.A.	Afriland First Bank	FCP ELITE CAPITAL RECORD	D	10 000	11 544,57	20/09/2024	11 556,35	27/09/2024	12/08/2022	15,56%	0,10%
ELITE CAPITAL ASSET MANAGEMENT S.A.	CCA -Bank	FCP CCA PERFORMANCE	O	10 000	11 495,42	20/09/2024	11 506,77	27/09/2024	20/01/2023	15,07%	0,10%
ENKO CAPITAL CENTRAL AFRICA	UBA CAMEROUN	FCP ENKO CAPITAL PALMARES	O	10 000	11 379,58	19/09/2024	11 396,19	26/09/2024	20/12/2022	13,96%	0,15%
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS CONFORT	O	10 000	11 416,00	24/09/2024	11 430,00	01/10/2024	19/07/2022	14,30%	0,12%
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS TRESO PRIVILEGE	M	10 000	11 280,00	24/09/2024	11 293,00	01/10/2024	19/07/2022	12,93%	0,12%
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS PROMO PME	M	10 000	11 155,00	24/09/2024	11 165,00	01/10/2024	19/07/2022	11,65%	0,09%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTQUE CAMEROUN	FCP ATLANTIQUE PERFORMANCE	O	10 000	13 772,08	20/09/2024	13 783,01	27/09/2024	21/12/2018	37,83%	0,08%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTQUE CAMEROUN	FCP HARVEST LIQUIDITES	M	10 000	11 626,61	20/09/2024	11 636,83	27/09/2024	17/09/2021	16,37%	0,09%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTQUE CAMEROUN	FCP EVEREST FINANCE RENDEMENT	O	100 000	117 276,13	20/09/2024	117 370,64	27/09/2024	05/04/2021	17,37%	0,08%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTQUE CAMEROUN	FCP HARVEST ACTIONS CEMAC	A	100 000	115 963,84	13/09/2024	116 152,22	27/09/2024	06/08/2021	16,15%	0,16%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	ECOBANK CAMEROUN	FCP HARVEST TRÉSORERIE	M	10 000	12 794,30	20/09/2024	12 805,74	27/09/2024	11/10/2019	28,06%	0,09%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BGFIBANK CAMEROUN	FCP BGFIBank ATLAS	O	100 000	110 456,07	20/09/2024	110 554,56	27/09/2024	18/11/2022	10,55%	0,09%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTQUE CAMEROUN	FCP CRBC LONGEVITÉ	O	1 000 000	1 113 661,68	23/09/2024	1 114 752,84	30/09/2024	06/02/2023	11,48%	0,10%
L'ARCHER CAPITAL ASSET MANAGEMENT	UBA CAMEROUN	FCP L'ACM KIMIA	M	10 000	10 893,00	20/09/2024	10 901,00	27/09/2024	28/10/2022	9,01%	0,07%
L'ARCHER CAPITAL ASSET MANAGEMENT	UBA CAMEROUN	FCP L'ACM PERFORMANCE	O	10 000	11 965,00	20/09/2024	12 048,00	27/09/2024	28/10/2022	20,48%	0,69%
L'ARCHER CAPITAL ASSET MANAGEMENT	UBA CAMEROUN	FCP RAPEC	O	10 000	11 148,00	20/09/2024	11 162,00	27/09/2024	11/11/2022	11,62%	0,13%
MAKEDA ASSET MANAGEMENT	UBA CAMEROUN	FCP MAKEDA HORIZON	O	10 000	10 726,73	06/09/2024	10 741,11	13/09/2024	11/05/2023	7,41%	0,13%
SOCIETE GENERALE CAPITAL ASSET MANAGEMENT CENTRAL AFRICA	SOCIETE GENERALE CAMEROUN	FCP SOGEFIRST	O	10 000	10 447,00	26/09/2024	10 460,00	03/10/2024	18/01/2024	4,60%	0,12%
Mensuelles											
AFRICA BRIGHT ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ABD KOMO	A	10 000	10 036,46	02/10/2024	10 036,46	04/10/2024	11/08/2022	0,36%	0,00%
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS CONFORT	O	10 000	11 376,00	03/09/2024	11 430,00	01/10/2024	19/07/2022	14,30%	0,47%
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS TRESO PRIVILEGE	M	10 000	11 241,00	03/09/2024	11 293,00	01/10/2024	19/07/2022	12,93%	0,46%
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS PROMO PME	M	10 000	11 125,00	03/09/2024	11 165,00	01/10/2024	19/07/2022	11,65%	0,36%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTQUE CAMEROUN	FCP ATLANTIQUE PERFORMANCE	O	10 000	13 725,19	23/08/2024	13 783,01	27/09/2024	21/12/2018	37,83%	0,42%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTQUE CAMEROUN	FCP HARVEST LIQUIDITES	M	10 000	11 585,93	23/08/2024	11 636,83	27/09/2024	17/09/2021	16,37%	0,44%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTQUE CAMEROUN	FCP EVEREST FINANCE RENDEMENT	O	100 000	116 897,98	23/08/2024	117 370,64	27/09/2024	05/04/2021	17,37%	0,40%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTQUE CAMEROUN	FCP HARVEST ACTIONS CEMAC	A	100 000	115 586,17	16/08/2024	116 152,22	27/09/2024	06/08/2021	16,15%	0,49%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	ECOBANK CAMEROUN	FCP HARVEST TRÉSORERIE	M	10 000	12 749,05	23/08/2024	12 805,74	27/09/2024	11/10/2019	28,06%	0,44%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BGFIBANK CAMEROUN	FCP BGFIBank ATLAS	O	100 000	110 061,53	23/08/2024	110 554,56	27/09/2024	18/11/2022	10,55%	0,45%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTQUE CAMEROUN	FCP CRBC LONGEVITÉ	O	1 000 000	1 108 912,58	26/08/2024	1 114 752,84	30/09/2024	06/02/2023	11,48%	0,53%
Trimestrielles											
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS CONFORT	O	10 000	11 266,00	02/07/2024	11 430,00	01/10/2024	19/07/2022	14,30%	1,46%
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS TRESO PRIVILEGE	M	10 000	11 128,00	02/07/2024	11 293,00	01/10/2024	19/07/2022	12,93%	1,48%
ESS ASSET MANAGEMENT	ORABANK GABON	FCP ESS PROMO PME	M	10 000	11 016,00	02/07/2024	11 165,00	01/10/2024	19/07/2022	11,65%	1,35%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTQUE CAMEROUN	FCP ATLANTIQUE PERFORMANCE	O	10 000	13 620,28	28/06/2024	13 783,01	27/09/2024	21/12/2018	37,83%	1,19%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTQUE CAMEROUN	FCP HARVEST LIQUIDITES	M	10 000	11 496,38	28/06/2024	11 636,83	27/09/2024	17/09/2021	16,37%	1,22%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTQUE CAMEROUN	FCP EVEREST FINANCE RENDEMENT	O	100 000	116 128,29	28/06/2024	117 370,64	27/09/2024	05/04/2021	17,37%	1,07%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTQUE CAMEROUN	FCP HARVEST ACTIONS CEMAC	A	100 000	114 847,75	21/06/2024	116 152,22	27/09/2024	06/08/2021	16,15%	1,14%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	ECOBANK CAMEROUN	FCP HARVEST TRÉSORERIE	M	10 000	12 657,42	28/06/2024	12 805,74	27/09/2024	11/10/2019	28,06%	1,17%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BGFIBANK CAMEROUN	FCP BGFIBank ATLAS	O	100 000	108 962,71	28/06/2024	110 554,56	27/09/2024	18/11/2022	10,55%	1,46%
HARVEST ASSET MANAGEMENT	BANQUE ATLANTQUE CAMEROUN	FCP CRBC LONGEVITÉ	O	1 000 000	1 097 753,07	24/06/2024	1 114 752,84	30/09/2024	06/02/2023	11,48%	1,55%

FINANCES

Un guichet islamique voit le jour à la BDEAC

La décision a été prise par les Actionnaires de la BDEAC pendant la dernière assemblée générale du 30 Septembre 2024.

Le communiqué de presse rendu public le 30 Septembre 2024 est assez clair « Les actionnaires de la BDEAC ont adopté à l'issue d'une assemblée générale le 30 septembre 2024 à N'Djamena, la mise en place d'un guichet islamique au sein de l'institution pour mieux mobiliser les ressources nécessaires pour le financement des projets de développement en Afrique centrale. Ce programme s'inscrit dans la politique de la Banque de s'ouvrir à d'autres actionnaires et de diversifier ses ressources pour répondre aux besoins des financements des projets des pays membres ». Possédant déjà en son sein un guichet dédié à la finance conventionnelle, par lequel elle réalise ses opérations, la BDEAC élargit le spectre et ses interventions avec le guichet islamique.

A date, l'institution a approuvé près de 14 opérations de financement conventionnel, représentant 273,43 milliards FCFA (465,3 millions \$). Elles comprennent 3 projets publics non marchands, une opération publique marchande et 10 projets du secteur privé. Le transport récolte 69,8 % du total des engagements. Il est suivi de la santé (10,97 %),



des services et du tourisme (8,41 %). La venue d'un nouveau guichet dans l'espace BDEAC est donc une aubaine. Les préoccupations de certains acteurs au sujet de la mobilisation des ressources et autres prêts trouveront ici une solution. Les actionnaires en ont discuté de long en large à N'Djamena et sont tombés d'accord sur le principe de fonctionnement de ce guichet entièrement à part. « Le Guichet Islamique de la BDEAC fonctionnera parallèlement avec le Guichet

Conventionnel qui finance depuis la création de la Banque en 1975, le développement des secteurs public et privé ». En effet, la finance islamique diffère de la finance conventionnelle en ceci qu'elle prohibe : (i) l'intérêt (la riba), (ii) la spéculation et l'incertitude excessive, (iii) les activités illicites. En revanche, elle met l'accent sur : (i) le financement des actifs tangibles ; (ii) une prise de risques mesurée ; (iii) le partage des pertes et des profits et (iv) la conformité à la charia,

mentionne le communiqué de presse de l'assemblée générale extraordinaire du 30 Septembre

Créée en 1975, la BDEAC soutient les Etats de la CEMAC dans la réalisation de leurs plans de développement et accompagne la croissance du secteur privé. Dotée d'un capital social de 1500 milliards de FCFA en 2023, la Banque de développement des États de l'Afrique centrale est engagée dans l'investissement de nombreux secteurs porteurs. On peut citer la santé, l'agriculture ou l'immobilier. La réunion du 30 Septembre en terre tchadienne a permis aux actionnaires d'être mieux éclairés sur le vaste projet foncier dans lequel la BDEAC s'apprête à investir. « L'Assemblée Générale a également salué l'engagement de la BDEAC à mettre en œuvre un ambitieux Programme Immobilier pour valoriser les terrains alloués par les Etats membres. Il comprend entre autres : (i) la construction des résidences des Premiers Dirigeants de la Banque et d'un complexe sportif et culturel à Brazzaville et (ii) la construction des Représentations Nationales de la BDEAC dans chacun des six (06) Etats membres de la CEMAC ». C'est donc une nouvelle ère qui s'ouvre dans cette institution financière sous-régionale.

Thierry Edjegue

UNION ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE

Les perspectives 2025 en débat à Bangui

Les travaux qui se tiennent le 11 octobre prochain à Bangui, en République centrafricaine avec pour fil conducteur, l'adoption du budget 2025, l'évaluation des performances passées et la définition des orientations futures.

Richard Filakota, ministre de l'Economie, du plan et de la coopération internationale de la République centrafricaine (RCA), préside ce vendredi, les travaux de la 42^{ème} session de la session ordinaire du Conseil des ministres de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC), sous le thème « Vers la mise en œuvre du budget programme pour promouvoir la bonne gouvernance communautaire ».

Une occasion pour les ministres de l'économie et des finances de plancher sur trois points clés : l'évaluation des performances passées ; la définition des orientations futures et l'adoption du budget pour l'exercice 2025. Cette allocation de ressources est essentielle pour financer les projets et programmes nécessaires au renforcement de l'intégration régionale, améliorer les infrastructures, et soutenir le développement durable. En outre, l'évaluation des budgets 2023 et 2024 permettra de mesurer l'efficacité des initiatives en cours et d'identifier les domaines nécessitant des améliorations.

Le Conseil abordera aussi la question du renforcement de la coopération fiscale entre les Etats membres de la CEMAC, avec un accent particulier sur l'harmonisation des régimes fiscaux. L'instauration d'un livre des procédures fiscales communautaires et d'un cadre de fiscalité frontière vise à stimuler une concurrence équitable et à améliorer les recettes fiscales nationales. Par ailleurs, les discussions sur les allocations du Fonds de Développement de la CEMAC (Fodec) seront un moment clé pour définir les priorités économiques régionales et renforcer la gouver-



nance budgétaire. La modernisation des procédures administratives est également au cœur de cette session. Des révisions des règlements douaniers et des valeurs en douane seront discutées pour simplifier les échanges commerciaux et améliorer la compétitivité des entreprises de la région. Ces réformes sont essentielles pour accélérer le développement du marché commun et favoriser la libre circulation des biens et des services.

Développement durable

L'engagement de la CEMAC en faveur du développement durable se concrétise par des initiatives ambitieuses. Le Conseil discutera de la protection environnementale, notamment le financement du Fonds Bleu du bassin du Congo, et l'élaboration d'un code minier sous-régional. Ces actions visent à protéger les ressources naturelles tout en soutenant un développement économique inclusif et respectueux de l'environnement. Et cela ne peut se faire si les institutions ne sont pas fortes.

Réformes institutionnelles

La session permettra également de faire le point sur le plan de transformation de la

Commission de la CEMAC, un programme stratégique visant à renforcer l'efficacité des institutions communautaires. Ce processus de réforme inclut le retour de la Commission de la CEMAC et de l'École Inter-Etats des Douanes, deux piliers de la coopération régionale. L'évaluation de ce processus de transformation est cruciale pour garantir une meilleure gouvernance et une coordination efficace des politiques sectorielles.

En toile, la 42^{ème} session ordinaire du Conseil des ministres de l'Ueac marque une étape cruciale dans l'histoire de la CEMAC. En abordant ces enjeux, la CEMAC affirme son engagement pour une intégration économique renforcée et une vision partagée de développement durable. Les décisions qui seront prises lors de cette session, orienteront les actions futures pour consolider la région comme une entité économique compétitive et intégrée au niveau mondial.

Les Ministres apprécieront également la feuille de route relative au retour à Bangui de la Commission de la CEMAC et de l'École Inter-Etats des Douanes, dans le sens de la décision de la Conférence des Chefs d'Etat.

Un autre point d'importance porte sur l'exa-

men du projet de budget du FODEC (Fonds de Développement de la Communauté) pour la mise en œuvre des projets intégrateurs.

Il faut rappeler que le budget de l'année 2024 du Conseil des ministres de l'Union Economique de l'Afrique Centrale équilibré en ressources et en charges, était de quatre-vingt-dix milliards cinq cent quatre-vingt-quatre millions deux cent quatre-vingt-sept mille six cent soixante-neuf (90 584 287 669) francs CFA. Une hausse de 25,49% par rapport à l'année 2023.

Une part substantielle de ce budget était allouée à la poursuite des réformes économiques et à l'amélioration de la gouvernance au sein de la sous-région. Parmi les axes prioritaires, l'harmonisation des politiques économiques, la réduction de la dépendance aux matières premières, et la promotion d'une économie diversifiée mises en avant. Par ailleurs, des fonds importants étaient destinés à des projets d'infrastructures transfrontalières, tels que l'achèvement du corridor Douala-Bangui et des interconnexions énergétiques. Le renforcement de la sécurité dans la zone CEMAC, également en priorité.

CB

GESTION PUBLIQUE

Au Cameroun la corruption demeure invincible

Dans le dernier rapport sur l'état de ce phénomène en 2023, Dieudonné Massi Gam's reconnaît que ce fléau a encore de beaux jours devant lui.

Nouveau coup de théâtre : en 2023, la corruption a fait perdre 114 035 922 502 (Cent quatorze milliards trente-cinq millions neuf cent vingt-deux mille cinq cent deux) FCFA. Ce qui fait dire à Dieudonné Massi Gam's, président de la Commission nationale anti-corruption (Conac) qu'« en dépit de ces mesures préventives, la corruption continue de faire des ravages dans notre société. Le nombre de dénonciations reçues à la Conac en est une illustration. Il est de 7548 en 2023, contre 7061 en 2022, soit une augmentation de 487 dénonciations en valeur absolue et de 6,45% en valeur relative », s'indigne-t-il.

Le préjudice financier est en augmentation très nette par rapport à l'année 2022 où il était de 4 623 418 918 (Quatre milliards six cent vingt-trois millions quatre cent dix-huit mille neuf cent dix-huit) FCFA. « L'augmentation enregistrée, qui est de 109 milliards 412 millions et 503 mille 584 FCFA s'explique par le nombre de dossiers ayant donné lieu aux 16 missions d'enquêtes de la Conac, les 43 décisions rendues par le conseil de discipline budgétaire et financière et le Tribunal criminel spécial ainsi que la nature des affaires ayant donné lieu aux missions d'enquête de la Conac ainsi qu'aux décisions du conseil de discipline budgétaire et financière et celles du Tribunal criminel spécial », a précisé Dieudonné Massi Gams, président de la com-



Rév. Dr Dieudonné Massi Gam, président de la Commission nationale anti-corruption (CONAC)

mission nationale anti-corruption, dans sa présentation, le 26 septembre à Yaoundé.

Le nombre de dénonciations reçues par la CONAC sur des allégations de corruption est en augmentation. Près de dix mille agents publics ont été sanctionnés ou licenciés l'an dernier pour des pratiques de manquement à l'éthique. Dans le domaine de la lutte anti-blanchiment, l'Agence Nationale d'Investigation financière a reçu 965 déclarations de soupçon contre 869 en 2022, soit une hausse de 11,05%.

Parmi les pratiques les plus décriées par les dénonciateurs, l'on peut citer dans le secteur éducatif, le détournement des frais des associations des parents d'élèves et enseignants APEE, le marchandage des places

dans les établissements scolaires, l'augmentation irrégulière des frais d'inscription aux examens officiels, le détournement de fonds destinés au paiement des prestations des enseignants. Dans le secteur des transports, des dénonciations portent sur des cas de fraude et de corruption lors des examens d'obtention de permis de conduire et la perception illicite des pénalités par des agents préposés à la prévention routière, etc.

Au niveau des collectivités territoriales décentralisées, et au sein de l'administration territoriale pour la signature et la délivrance des documents officiels, la corruption est aussi galopante « Il y a des réels problèmes qu'on vit sur le terrain, le cas des faux titres fonciers, si on a implanté une borne là ça ne

devrait pas être, on peut comprendre mais lorsque ça devient récurrent, ça veut dire qu'il y a un problème de corruption derrière, le problème c'est de savoir à quelle échelle se trouve la corruption », estime Edith Flaire Mipo, une architecte.

Le rapport n'a pas fait mention des affaires Glencore et Bourbon dans lesquelles des agents publics camerounais de deux sociétés d'hydrocarbures et de la direction générale des impôts ont été cités pour avoir perçu des pots-de-vin. « Sans désespérer, nous allons continuer à nous battre pour que le gouvernement se prononce sur ces deux affaires mais jusqu'ici le Cameroun n'a encore rien dit, la Société nationale des hydrocarbures nous a informé que le tribunal criminel spécial avait déjà été saisi mais nous n'avons pas eu la preuve de cette saisine », regrette Henri Njoh Manga Bell, président de Transparency international Cameroon.

Sur cette question, le président de la Conac invite les Camerounais à plus de patience tout en affirmant que « lorsqu'on fait des investigations, il faut le faire avec tout ce que cela comporte comme délicatesse et sérieux, parce qu'on ne peut publier que les résultats des investigations et la Conac a déjà fait des investigations et orienté certains de ces résultats obtenus vers des secteurs qui doivent continuer à compléter les informations que la Conac demande ». Il a ajouté qu'ils attendent également « les informations des institutions concernées », c'est dit-il, « un problème international ».

CB

PRÉJUDICE FINANCIER

Plus de 200 milliards de FCFA perdus entre 2019-2023

Ces pertes ne tiennent pas compte des impacts indirects de la corruption, comme le ralentissement de l'investissement étranger, la dégradation des infrastructures publiques et la fuite des cerveaux.

Entre 2019 et 2023, la corruption a continué de ronger l'économie camerounaise, entraînant des pertes colossales d'un peu plus de 217 359 341 420 (deux cent dix-sept milliards trois cent cinquante-neuf millions trois cent quarante-et-un mille quatre cent vingt) FCFA. L'année 2022, est celle ayant causé moins de pertes à l'Etat du Cameroun avec 4623 418 918 FCFA. En 2021, la proportion était de 44 milliards de FCFA, de pertes enregistrées. Un montant en augmentation de 27 milliards de FCFA par rapport à 2020 où il était de 17 milliards de FCFA et à 2019, porté par un déficit de 37,7 milliards de FCFA.

Selon des rapports de la Commission nationale anti-corruption, d'institutions internationales et locales, cette gangrène affecte pratiquement tous les secteurs de l'administration publique, des marchés publics aux douanes, en passant par les forces de sécurité et le secteur judiciaire. A chaque présentation du rapport sur l'état de la corruption



au Cameroun, la Conac, révèle que le pays perd des milliards de FCFA. Cela ne tient même pas compte des impacts indirects de la corruption, comme le ralentissement de l'investissement étranger, la dégradation des infrastructures publiques et la fuite des cerveaux.

Le secteur des marchés publics reste l'un des plus affectés, avec des projets surévalués ou mal exécutés à cause de pots-de-vin, tandis que les citoyens ordinaires continuent de faire les frais de services publics inefficaces et inaccessibles.

Cette situation fragilise non seu-

lement la stabilité économique du Cameroun, mais elle accentue également les inégalités sociales, plongeant davantage la population dans la pauvreté. Les réformes gouvernementales pour endiguer ce phénomène ont jusqu'ici montré des résultats mitigés, malgré une volonté affichée de lutte contre la corruption.

Cela amène à questionner même l'efficacité de la Conac. Depuis sa création, la Commission nationale fait couler beaucoup d'encre, mais rarement pour de bonnes raisons. Présentée comme une solution contre

le fléau de la corruption qui gangrène le Cameroun, elle est de plus en plus perçue comme un gouffre financier, une structure aussi coûteuse qu'inefficace.

A sa création en 2006, la Conac s'est vue octroyer un budget considérable, justifié par la lourdeur de sa mission : éradiquer la corruption à tous les niveaux de la société camerounaise. Pourtant, les résultats escomptés se font toujours attendre. À l'inverse, son fonctionnement se révèle de plus en plus coûteux, avec un train de vie élevé pour ses dirigeants et une multiplication d'activités sans impact palpable.

L'opacité qui entoure la gestion des fonds alloués à la Commission ne fait qu'alimenter la frustration. Chaque année, les rapports de la Conac se succèdent, révélant des scandales de corruption, mais aucune suite judiciaire notable ne vient sanctionner les coupables. Ses bureaux, ses campagnes de sensibilisation, et ses séminaires souvent très médiatisés ne parviennent pas à masquer l'évidence : la corruption prospère toujours. De nombreux observateurs estiment que la Commission est devenue une structure budgétivore, plus soucieuse de son propre maintien que de la lutte pour laquelle elle a été instituée.

Un paradoxe qui pousse de nombreux citoyens à s'interroger : la Commission est-elle là pour combattre la corruption ou pour en profiter ?

Pour beaucoup, il est temps de repenser les mécanismes de lutte contre la corruption, en privilégiant des actions concrètes plutôt que de financer des structures qui semblent se contenter d'exister sans jamais frapper là où cela fait mal.

CB

La Lettre de la Bourse

Maintenez le lien, abonnez-vous à la version numérique

Les goulots d'étranglement des usagers

Les économies de la Cemac plongent...

JOURNAL DE L'ECONOMIE ET DES MARCHÉS DE CAPITAUX

SUBVENTION DU CARBURANT

La pression du FMI

Le débat autour de la subvention du carburant refait surface avec l'arrivée de la mission du Fonds monétaire international (FMI) en séjour au Cameroun jusqu'au 16 octobre 2024, pour une série de concertations.

Cette mission, dirigée par Cémile Sancak, se déroule du 3 au 16 octobre 2024 dans le cadre de la 7e revue des programmes appuyés par la Facilité élargie de crédit (FEC) et le Mécanisme élargi de crédit (MEDC), ainsi que la 2e revue du Programme appuyé par la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD). Le programme est dans sa dernière phase, avec environ neuf mois restants, et plusieurs réformes sont en cours d'évaluation, notamment celle de la subvention des prix du carburant, un sujet sensible dans le contexte socio-économique actuel.

L'un des points saillants de cette mission est la question de la subvention des prix du carburant, un dossier qui semble cristalliser les attentes du FMI. Cette subvention, longtemps considérée comme un mécanisme de soutien social par le gouvernement camerounais, est perçue par le FMI comme un frein aux réformes structurelles. Selon Cémile Sancak, bien que des progrès aient été réalisés dans d'autres domaines, cette réforme reste l'une des principales mesures encore à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs du programme.

L'une des justifications majeures du FMI pour insister sur l'arrêt des subventions



est la pression qu'elles exercent sur le budget de l'État. Les subventions représentent une dépense importante qui pourrait être réallouée à des secteurs clés comme l'éducation, la santé ou les infrastructures. La suppression de ces subventions permettrait également de réduire le déficit budgétaire et d'optimiser les ressources publiques dans un contexte où le gouvernement cherche à respecter ses engagements auprès des bailleurs de fonds.

Cependant, la suppression des subventions du carburant pourrait avoir un impact direct sur le coût de la vie des camerounais, notamment sur les prix des biens de première nécessité, les transports et l'énergie. L'inflation qui pourrait en découler risque

d'affecter les couches les plus vulnérables de la population, ce qui pourrait entraîner des tensions sociales. Pour atténuer cet impact, des mesures d'accompagnement devront être envisagées, comme des programmes de protection sociale renforcés ou des subventions ciblées pour les plus démunis.

Le gouvernement camerounais se trouve dans une situation délicate, entre la nécessité de satisfaire les exigences du FMI et celle de maintenir la paix sociale. À environ neuf mois de la fin du programme économique avec le FMI, les autorités doivent naviguer prudemment entre les réformes exigées et les attentes de la population. L'arrêt des subventions du carburant pour-

rait s'avérer politiquement risqué, mais le non-respect des engagements pourrait également compromettre le soutien financier international et la stabilité économique à long terme.

Les discussions entre le FMI et les autorités camerounaises vont se poursuivre jusqu'au 16 octobre 2024. En parallèle des consultations avec le ministère de l'Économie, le FMI rencontrera d'autres parties prenantes afin d'évaluer les réformes restantes. Cette période sera cruciale pour déterminer les ajustements nécessaires afin de garantir le succès du programme en cours. Les décisions prises dans les prochains mois auront un impact déterminant sur la trajectoire économique du pays.

Le Cameroun devra également réfléchir à une stratégie à long terme post-programme FMI. La diversification de l'économie, la réduction de la dépendance aux subventions et la mise en place de mécanismes de protection sociale durable sont autant de défis auxquels le pays devra faire face pour assurer sa stabilité économique et sociale.

Le dialogue entre le Cameroun et le FMI autour de la suppression des subventions du carburant reflète les tensions inhérentes aux réformes économiques dans des contextes de fragilité sociale. La capacité du gouvernement à équilibrer les exigences du FMI avec les besoins de la population sera déterminante pour la suite des événements.

Bougna Etroukan

MILIEU DES AFFAIRES

Le patronat à la croisée des chemins

Le groupe de réflexion dénommé The Okwelians entend bien jouer un rôle de premier plan dans cette transformation nécessaire.

Le Cameroun fait face à de nouveaux et nombreux défis économiques tels que la concurrence internationale avec les nouveaux accords ZLECAF, à la nécessité de diversifier son économie et de créer des emplois pour une population de plus en plus jeune avec une croissance rapide. Dans ce contexte, la refondation du patronat est essentielle pour aider à stimuler la croissance économique.

Cette démarche citoyenne et collaborative sous-tend la réflexion actuelle menée par le Think Do Thank The Okwelians autour de la question de la refondation du patronat ainsi que du secteur privé camerounais. L'objectif de Me Jacques Jonathan Nyemb, avocat et président de ce groupe de travail est d'aboutir à la formulation d'un plaidoyer pouvant déclencher une refondation d'un patronat en phase avec les attentes, mais également d'aboutir à un dialogue public-privé permanent, inclusif, concerté et consensuel.

Il se fonde sur le fait que la configuration actuelle du dialogue public-privé est très peu favorable pour permettre aux entreprises d'y parvenir, d'où l'impératif d'un changement de paradigme qui passe par une Refondation en vue d'un secteur privé plus inclusif, innovant et collaboratif.

Selon lui, un patronat efficace doit inclure une réforme de la gouvernance des entreprises en mettant l'accent sur la res-



Jonathan Nyemb : «...aboutir à la formulation d'un plaidoyer pouvant déclencher une refondation d'un patronat en phase avec les attentes...»

pensabilité et l'éthique des affaires. Les patrons doivent être encouragés à investir dans les secteurs clés, en incluant une collaboration accrue entre les patrons, les travailleurs et le gouvernement.

Un patronat obsolète

Depuis plusieurs années, le secteur privé camerounais est critiqué pour son manque de dynamisme et son incapacité à s'adapter aux nouvelles réalités économiques mondiales. Les leaders économiques, souvent perçus comme figés dans une approche conservatrice, peinent à répondre aux exigences d'un marché de plus en plus compétitif. Pour The Okwelians, la clé de la transformation réside dans une refonte totale du leadership patronal et dans l'adoption d'une nouvelle

gouvernance plus inclusive et proactive.

Le Think Tank articule ses propositions autour de trois axes principaux, une gouvernance patronale plus transparente et inclusive. Ici, The Okwelians propose un renforcement des mécanismes de gouvernance à travers une plus grande transparence dans la gestion des entreprises et des organisations patronales. Cette transparence s'accompagne d'une inclusion accrue des jeunes entrepreneurs et des femmes, souvent sous-représentés dans les instances décisionnelles. L'idée est de créer une diversité qui stimule l'innovation et une meilleure prise de décision.

Secundo, un soutien renforcé aux PME et aux start-ups. Alors que les grandes entreprises continuent de dominer l'échi-

quier économique, The Okwelians plaide pour une réorientation des priorités vers les petites et moyennes entreprises (PME) et les start-ups. Ces acteurs, moteurs de l'économie locale, devraient bénéficier d'un accompagnement soutenu en termes de financement, de formation et d'accès aux marchés. L'objectif est de promouvoir une croissance inclusive, où chaque segment de l'économie trouve sa place. Enfin, un engagement pour l'innovation et la transition numérique. Le Think Tank souligne que l'avenir du patronat camerounais passe inévitablement par une meilleure intégration des technologies numériques et une culture de l'innovation. Les entreprises doivent se moderniser, non seulement pour être compétitives au niveau régional, mais aussi pour jouer un rôle clé dans l'économie mondiale. À ce titre, The Okwelians propose des partenariats public-privé pour financer des initiatives technologiques et former une main-d'œuvre qualifiée.

Vers une nouvelle ère du leadership économique

Les propositions de The Okwelians traduisent une ambition claire : mettre fin au statu quo et positionner le Cameroun comme une force économique émergente en Afrique. La réforme du patronat, telle qu'imaginée par ce Think Tank, s'inscrit dans une vision à long terme, où les entreprises camerounaises, dotées d'un leadership renoué, seront capables d'affronter les défis futurs avec agilité et résilience.

CB

AUTOROUTE DOUALA-YAOUNDÉ

Le coût anormalement exorbitant de près de 900 milliards pour la phase 2

Le financement de cette infrastructure simpliste à 2 x 2 voies est l'une des matérialisations des retombées du récent séjour du Chef de l'État, Paul Biya, de Chine en Septembre 2024.

Les travaux de conception et de réalisation de la phase 2 de l'autoroute Yaoundé-Douala ont été lancés le 2 octobre 2024, par le Ministre des Travaux Publics, Emmanuel Nganou Djoumessi. La phase 2 de cette infrastructure qui s'étend sur 141,1 kms va durer 36 mois pour un budget de près de 900 Milliards de Fcfa. Ce projet va constituer une réelle avancée dans l'offre infrastructurelle du pays. Relier les villes de Yaoundé et Douala, fluidifier les échanges au sein de la sous-région Afrique centrale par le biais des corridors Douala-N'Djamena, Douala-Bangui et Douala-Brazzaville, améliorer le transport et le transit sur les corridors susmentionnés et contribuer au développement des localités traversées par l'infrastructure sont, entre autres, les objectifs à atteindre par l'exécution des travaux de conception et de réalisation de la phase 2 de l'autoroute Yaoundé-Douala.

L'autoroute Yaoundé-Douala, Phase 2 sera réalisée par l'entreprise



chinoise CFHEC. Elle va s'étendre sur une longueur totale de 141,1 kms avec 34,5 kms de bretelles de raccordement au réseau routier existant. Le tracé des travaux du projet de l'autoroute Yaoundé-Douala (phase II) comprend cinq tronçons : dont Bibodi-Bodmon : 39,5 km, Bodmon-Edéa Est (Song Dong) : 34 km, Edéa Est (Song Dong) - Edéa Ouest (Logbadjeck) : 30 km, Edéa Ouest (Logbadjeck)-Pitti gare : 18 km et Pitti gare-Massoumbou : 19,5 km.

Le lancement à grand renfort de publicité de la phase 2 de l'Auto-oute Douala -Yaoundé laisse songeur sur le coût de l'ouvrage. Pour l'ingénieur en Pont et Chaussée

Alain YANDA, près de 900 Milliards pour cette infrastructure simpliste à 2 x 2 voies est surréaliste. Le coût est anormalement exorbitant. Sa préoccupation rejoint celle de la banque mondiale émise en 2019. Pour l'institution de Bretton Woods, les coûts des projets routiers camerounais sont deux à six fois supérieurs à ceux de projets similaires dans des pays ayant des niveaux de développement équivalents. À preuve, indiquait la banque mondiale, l'autoroute Yaoundé-Douala atteindra un coût de 11 millions USD par kilomètre (par rapport à 3,5 millions USD en Côte d'Ivoire et 3 millions USD au Maroc), tandis que l'autoroute Yaoundé-

Nsimalen coûte 6,12 millions USD par kilomètre.

Comparaison n'étant pas raison, en Côte d'Ivoire qui s'affirme comme un leader dans le développement des infrastructures en Afrique de l'Ouest, la Banque islamique de développement (BID) a financé pour un montant de 182,2 millions d'euros soit 118 338 004 031,50 Franc CFA l'autoroute du Nord, en particulier la section Bouaké-Darakokaha, qui revêt une importance capitale pour le développement économique et logistique de la Côte d'Ivoire. Il s'agit d'un tronçon de 54,5 kilomètres reliant les zones du sud, où se trouve la capitale économique Abidjan, aux régions septentrionales, facilitant ainsi le transport des marchandises et des personnes. Il joue également un rôle stratégique pour les échanges avec les pays voisins comme le Burkina Faso et le Mali, contribuant à l'intégration régionale au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Au Cameroun, la phase 2 de l'autoroute Douala - Yaoundé longue de 141,1 kms va coûter 880 Milliards soit 6,3 milliards de CFA par km. La problématique sur le renchérissement du coût des infra-

structures routières au Cameroun constitue un caillou dans la chaussure du gouvernement. Pour se défendre Nganou Djoumessi évoquait le 23 Mai 2019 lors d'un conseil de cabinet que l'inflation du coût des routes est principalement due aux insuffisances observées dans la réalisation des études techniques et géotechniques. À cela s'ajoutent les contraintes inhérentes à la fiscalité, aux indemnités et déplacements des réseaux, les incertitudes dans les délais de paiement des entreprises, le recours ou non à la concurrence dans l'attribution des marchés ainsi que l'évolution des prix des principaux intrants tels que le ciment, le fer, le bitume et les granulats.

En rappel les travaux de la phase 1 de l'autoroute Yaoundé-Douala qui n'a pas encore été réceptionnée ont démarré en octobre 2014 pour une durée de 48 mois (4 ans). Après quatre d'avenants, sous le magistère de China First Highway Engineering Company (Cfhec) la première phase (60 kms) a finalement duré plus de 8 ans et coûté près de 350 milliards de FCFA (HT), pour un marché initial de 284 milliards de FCFA HT.

Thierry Edjegue

PRODUCTION DU PÉTROLE BRUT

11,4% de baisse pour le Cameroun en trois ans

D'après le rapport qu'a publié la Banque centrale de l'Afrique centrale pour le compte de l'année 2023, cette baisse de production relègue le Cameroun en arrière-plan en ce qui concerne les pays producteurs de l'or noir dans cette zone.

Cela a été annoncé par la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac). A l'en croire, la production en pétrole du Cameroun devrait à nouveau chuter. Au Cours de l'année 2024, elle devrait se chiffrer à 3 millions de tonnes seulement. C'est ce que donne à voir le dernier rapport de la politique monétaire de la Beac. Si l'on s'en tient audit rapport la baisse de production du pays de la sous-région Cemac devrait reculer de 11,4% en trois ans.

Ainsi, cette baisse considérablement dans la production du pétrole dans la sous-région Afrique centrale (Cameroun, Congo, Guinée équatoriale, Gabon, Tchad et RCA) devrait baisser elle aussi. D'après le rapport de la Banque centrale de cet espace africain, elle sera réduite de 1%. Puisqu'elle devrait passer de 9 % en 2022 à 8 % en 2024. Cette baisse de la production de l'or noir offre donc l'opportunité aux autres pays de la zone Cemac de se positionner sur le marché de l'or noir. Le Congo dont la production est estimée à 33 %, le Gabon qui produit 28 % et le Tchad qui procure 19 % de la production de la sous-région occupent donc la tête de liste des pro-



ducteurs de cette denrée en Afrique centrale en 2024. Et malgré la hausse annoncée de sa production (18%, soit 4,6 millions de tonnes cette année), la Guinée Equatoriale est devancée par ces pays sus-évoqués.

Entre Janvier et mars 2024, le pays n'a pu récolter que 167,4 milliards de FCFA. Le document du ministère des Finances du Cameroun à l'occasion du débat d'orientation de l'année budgétaire 2025, révèle que 127,4 milliards représentent la redevance versée au trésor public par la société nationale des hydrocarbures (SNH) en ce qui concerne les contrats de production avec des exploitants des gisements de pétrole et gaz du pays. Les 40 autres milliards constituent les impôts prélevés sur les sociétés pétrolières. Le Cameroun peine donc à atteindre ses objectifs depuis le début de l'année.

Ndoman Kounou Christine

GRACEDOM INVEST

Sur la voie de nouvelles opportunités

L'entreprise de Jacqueline Dongmo qui détenait 10 millions de FCFA vient de renforcer son capital. Celui-ci est désormais estimé à plus de 8 milliards de FCFA.

Le capital de la société agro-alimentaire Gracedom invest est passé de 10 millions de FCFA à 8,5 milliards de FCFA. Cela est effectif depuis la tenue de l'Assemblée générale extraordinaire tenue en juillet 2023. Alors réunis en session, les actionnaires de l'entreprise camerounaise ont approuvé l'opération d'augmentation du capital. Laquelle a été réalisée par la majoration de la valeur nominale des actions. Chacune d'elle est donc passée de 10 000 FCFA à 100 000 FCFA. D'après un communiqué de la structure, «l'augmentation du capital social d'un montant de 8,590 milliards de FCFA pour le porter de 10 millions à 8,6 milliards de FCFA par l'émission de 85 900 nouvelles actions d'une valeur nominale de 100 000 FCFA chacune», précise le communiqué officiel de l'entreprise paru récemment.

A voir le temps qui s'est écoulé entre la décision et la communication officielle sur le sujet, il est clair que la structure est sur une stratégie rigoureuse. D'ailleurs, le top management de la structure s'est gardé jusqu'à présent de faire le moindre commentaire sur cette importante opération. Il est clair que cette augmentation est une composante d'une stratégie qui



visé à accroître sa capacité d'investissement. Cela permettra à l'entreprise de financer de nouveaux projets, voire d'étendre ses partenariats vers des secteurs émergents. Avec un aussi gros capital, la structure pourra ainsi explorer de perspectives de développement à l'international.

A travers ce contrat historique, la société a établi sa notoriété sur le contexte industriel national. Dans la même lancée, Gracedom Invest a noué un partenariat avec Guinness. Sa filiale, JD Distribution and services, a ainsi obtenu l'exclusivité de l'importation et de la distribution de spiritueux de renom tels que Johnnie Walker, etc.

Avec ces deux contrats et l'augmentation de son capital, Gracedom Invest veut renforcer son positionnement de manière à s'investir dans des secteurs porteurs.

Ndoman Kounou Christine

RELANCE SOCIO-ÉCONOMIQUE

7000 milliards de FCFA pour développer la Centrafrique en cinq ans

Le président Faustin Archange Touadera a lancé le 13 septembre à Bangui, capitale centrafricaine, le nouveau programme national du développement (PND) axé sur 5 piliers du relèvement du pays.

Six mois auront suffi au gouvernement centrafricain, ses partenaires technique et financier pour élaborer le Plan national de développement de la République centrafricaine (PND-RCA), pour la période 2024-2028. Le document validé et présenté, le 13 septembre par le président Faustin Archange Touadera, comprend 5 axes principaux qui sont le renforcement de la paix et de la sécurité, le développement de l'économie et du capital humain, le renforcement des institutions publiques et une gouvernance transparente, la durabilité environnementale, la gestion rationnelle des ressources naturelles, selon Richard Filakota, ministre centrafricain de l'Economie, du Plan et de la Coopération internationale.

Il s'agit du tout premier et véritable document de planification de moyen terme du pays, qui emboîte le pas au Plan de relèvement et consolidation de la paix en République centrafricaine mis en œuvre avec l'accompagnement de la communauté internationale entre 2017 et 2021. Celui-ci comportait trois piliers : soutenir la paix, la réconciliation et la sécurité ; renouveler le contrat social entre l'Etat et la population ; assurer le relèvement économique et la relance des secteurs productifs. Si les résultats sont globalement satisfaisants pour ce qui est du retour progressif de la paix sur l'ensemble du territoire, le vote d'une nouvelle Constitution en 2023, et l'organisation, en avril 2024 des élections locales attendues depuis près de 40 ans, il reste néanmoins beaucoup à faire en matière de relèvement économique.

Le gouvernement fonde beaucoup d'espoir sur le nouveau plan pour rattraper les retards dans tous les secteurs de l'économie, "Le présent PND est guidé par la vision du Gouvernement ; celle de bâtir un « pays prospère, disposant d'un capital humain de qualité et des infrastructures résilientes et durables, fondé sur un Etat de Droit plus inclusif axé sur les principes de la bonne gouvernance ».



...favoriser la construction des corridors

affirme le ministre centrafricain de l'économie. En outre, le cadrage budgétaire de celui-ci « reflète une vision de développement de la République centrafricaine avec une allocation stratégique des ressources financières en fonction des axes prioritaires définis ».

Pour le PND, le gouvernement table sur 7 040 milliards Fcfa, soit environ 12,8 milliards



...favoriser le développement du capital humain

de dollars américains. Et pour sa mise en œuvre, la RCA aura besoin de 1 400 milliards de FCFA chaque année. Les autorités disent rechercher 50% des financements auprès de la communauté internationale, à travers la mobilisation des dons et la contraction des prêts.

Axes prioritaires

Dans le détail, l'axe 1 du plan, qui est consacré au renforcement de la sécurité, au développement d'institutions solides, d'un système judiciaire performant et d'une administration centrale et locale compétente, représente 10,1 % du budget global, soit 775 milliards de FCFA. L'axe 2 dont les besoins en financements se chiffrent à 2096 milliards de FCFA, représentant 27,3 % du budget d'investissement a vocation à favoriser le développement du capital humain et garantir un accès équitable aux services sociaux fondamentaux de qualité des populations dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'eau potable, de la protection sociale et de l'assainissement.

L'axe 3 consacré au développement des infrastructures résilientes et durables, promeut « la mise en place d'infrastructures résilientes et durables afin de soutenir le développement économique et social tout en renforçant la

milliards de FCFA sera allouée à cet axe ; ce qui représente 31,3 % du coût global du PND. « Cet investissement majeur permettra d'améliorer la résilience des communautés et à assurer un désenclavement à moyen et longs termes.

L'atteinte des objectifs stratégiques de l'axe 4 nécessite un investissement conséquent estimé à 1 800 milliards de FCFA, soit 23,4 % du budget global du plan. Cette allocation devrait contribuer à dynamiser l'économie centrafricaine et favoriser l'émergence d'une classe moyenne.

In fine, l'axe 5, consacré à la « durabilité environnementale et résiliente face aux crises et aux effets du changement climatique », recevra une allocation de 598 milliards de FCFA, représentant 7,8% de l'enveloppe globale. Ces ressources seront principalement consacrées à la gouvernance environnementale, la gestion des connaissances, l'amélioration des systèmes de production, ainsi qu'à l'efficacité d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique. « Cette approche stratégique du cadrage budgétaire permettra une utilisation efficace des ressources financières pour atteindre les objectifs de développement du PND-RCA 2024-2028, en garantissant la mise en œuvre des programmes et projets prioritaires et à la réalisation des ambitions nationales ».

Plan de financement

Pour parvenir aux résultats, le plan de financement prévoit ceci : l'Etat 20%, soit 1 400 milliards de FCFA, et le secteur privé national et étranger 30%, soit 2 112 milliards de FCFA. Il se dégage ainsi un gap de 50%, soit 3 520 milliards de FCFA à rechercher auprès de la communauté internationale à travers la mobilisation des dons et la contraction des prêts. La RCA dont la marge de manœuvre pour lever des fonds sur le marché financier international est très faible, table comme cela a été le cas dans sa loi de finances de 2024, sur un renforcement des appuis budgétaires des partenaires, notamment la France qui a supprimé son soutien au pays dans ce segment, l'Union européenne, les Etats-Unis, la Russie, la Chine, etc., et sur de nouveaux décaissements du Fonds monétaire international (Fmi), dans le cadre de la facilité élargie de crédit (FEC). Le gouvernement a également le regard tourné vers la Banque mondiale qui vient d'annoncer plusieurs décaissements pour soutenir divers programmes d'un montant global d'environ 160 milliards de FCFA en

Centrafrique, et sur la Banque africaine de développement (BAD) qui a apporté divers concours financiers ces dernières années au pays pour accompagner plusieurs projets infrastructurels, notamment dans le secteur énergétique.

Pour ce qui est des emprunts, la RCA qui a obtenu la première notation en devise locale de son histoire le 5 avril 2024 de l'agence de notation ivoirienne Bloomfield Investment Corporation, affiche plus de sérénité à solliciter le marché financier, surtout au niveau de la sous-région. Bloomfield a, en effet, attribué la note BB+ au pays pour ses emprunts à long terme, assortie d'une perspective stable au terme d'une évaluation entamée en 2023. Cette notation correspond à la catégorie « risque très faible » de l'agence ivoirienne. L'agence avait expliqué que « la République Centrafricaine a obtenu la note BB+ (note spéculative) avec une perspective stable à long terme et la note B (note spéculative) avec une perspective stable. Pour un pays post conflit, la forte volonté politique de rentrer dans ce processus de transparence et de bonne gouvernance est fortement appréciable. Cette note donne désormais un accès beaucoup plus large à la RCA au marché des capitaux de la Cemac », et l'agence Bloomfield promet de faire un suivi permanent de la note et informer le marché des évolutions.

Le PND est ce document qui décline les grandes interventions de politiques publiques pour les cinq prochaines années en RCA.

CB

La Lettre Sarl

- Société spécialisée dans la communication des marchés des capitaux
(Appels publics à l'épargne, émission des bons de trésor, etc.)
- Edition des journaux (La Lettre de la Bourse et Kaso'o)

Directeur Général
Salomon Douala Epale



Tél. : (237) 696.49.24.40
E-mail : lalettre.sarl@lettre-bourse.com

Directeur de la Publication
Salomon Douala Epale
Tél. (237) 223.41.12.57
- 677.53.20.32
E-mail : salomondoualaepale@gmail.com

Direction
Administrative
et Financière
Hugo Bougna

Conseiller à la
Rédaction
Dr. Jérémie Toko
Bruno Bekima

Rédacteur en Chef
Salomon Douala Epale

Secrétaire de rédaction
Emmanuel Um

Rédaction Centrale
S. Douala Epale
Bougna Etroukan Z. R.
Dagoro Etroukan
Yveline M. Douala

Desk Yaoundé
Coordonateur
Francisca Ewandjé E.
(237) 677.60.47.58
Philippe Baba
(237) 696 97 32 17

Gabon
Isaac Makanga
Tél. +241 627 80 606

Tchad
Mercile Fils
Tél. +235 66 30 73 75

Service commercial et
marketing
Dieudonné Seh
(237) 696 04 51 50

Infographie
Ingenieur Joseph Moussi
(237) 674.06.64.24
(237) 698.52.32.11
E-mail :
joemoussi@gmail.com

Impression
JV Graf, Yaoundé

Distribution
Cameroun
Fedipress

Gabon
Sogapresse

Tchad
Hisseine Mersile Atti
Mahamat

CAMEROON BUSINESS FORUM (CBF)

Bilan et perspectives

Depuis sa création en 2006 et sa mise en place en 2009, le Cameroon Business Forum (CBF) a été un outil essentiel pour améliorer le climat des affaires au Cameroun.

Après une pause de 4 ans, la Banque mondiale et le gouvernement camerounais ont engagé des discussions pour relancer cette plateforme sous un nouveau format. Analyse du bilan des 10 précédentes éditions du CBF, et exploration des pistes d'amélioration pour rendre la structure plus efficiente.

Selon l'institut national de la statistique (INS), le CBF a conduit à l'adoption de plusieurs recommandations, dont 150 ont été effectivement exécutées, avec près de 90



ayant abouti à des réformes déterminantes. Les réformes couvrent 11 axes d'intervention, tels que le règlement des conflits commerciaux, la promotion des investissements,

le paiement des impôts, la gouvernance, l'accès à la propriété foncière, au crédit, à l'énergie, etc.

Moïse Eked, secrétaire permanent du CBF, a relevé que le CBF a

permis de réaliser 140 réformes sur 200 entre 2010 et 2016. Cependant, les parties prenantes ont également relevé une série de défaillances, telles que des propositions jugées irréalistes, l'absence d'une voix forte et unifiée du secteur privé, une feuille de route surchargée et des ressources limitées.

Les participants aux assises du mois d'août ont proposé plusieurs pistes d'amélioration pour rendre la structure plus efficiente, notamment : la désignation d'un porte-parole du secteur privé ; l'ajout d'un financement public-privé pour soutenir les initiatives du CBF ; la mise en place d'une feuille de route plus réaliste et plus concrète pour les réformes ; l'amélioration de la représentation du secteur privé dans

les instances décisionnelles du CBF.

La relance du Cameroon Business Forum sous un nouveau format offre des perspectives prometteuses pour améliorer le climat des affaires au Cameroun. Mais pour que cela soit possible, il est nécessaire de prendre en compte les défaillances relevées et de mettre en place des pistes d'amélioration. La mise en place d'une feuille de route plus réaliste, la désignation d'un porte-parole du secteur privé et l'ajout d'un financement public-privé sont des mesures qui pourraient renforcer la capacité du CBF à promouvoir les réformes nécessaires pour améliorer le climat des affaires au Cameroun.

Yveline M. Douala

MISE EN ŒUVRE DE LA LOI ANTI-DÉFORESTATION

La Commission européenne propose un report

Le 02 octobre 2024, la Commission européenne a proposé un délai supplémentaire de 12 mois en vue de « garantir une mise en œuvre adéquate et efficace » de la réglementation du bloc visant à interdire les importations de produits de base liés à la déforestation (EUDR).

Cette décision censée entrer en application à partir du 30 décembre 2024, intervient après que plusieurs partenaires internationaux ont exprimé des inquiétudes quant à leur état de préparation pour se conformer aux exigences du règlement.

Ledit règlement, qui concerne notamment le bétail, le cacao, le café, l'huile de palme et le soja, vise à interdire les importations par l'Union européenne de produits de base liés à la déforestation. Cependant, la Commission européenne a constaté que de nombreux partenaires internationaux ne sont pas prêts à se conformer aux exigences du règlement, notamment en termes de traçabilité et de certification.

La Commission a déclaré que ce report ne remet pas en cause les fondements du règlement, mais plutôt qu'il s'agit de garantir une mise en œuvre adéquate et efficace. Elle a également indiqué qu'elle mettra à disposition des parties prenantes des documents d'orientation additionnels et un cadre renforcé de coopération internationale pour les aider dans leurs préparatifs.

Cette décision est une petite victoire pour les pays pour lesquels l'UE constitue le principal débouché de produits agricoles souvent associés à la déforestation. Les pays producteurs de cacao avaient notamment demandé à l'UE une période de deux ans supplémentaires pour se conformer au règlement européen sur la déforestation, jugeant le timing de la mise en œuvre « irréaliste ».

En Afrique, des pays comme le Ghana, le Cameroun, la Tanzanie et l'Ouganda ont récemment dévoilé des stratégies pour



renforcer la traçabilité dans les filières cacao et café en prélude à la mise en œuvre de la loi anti-déforestation. Il reste à voir si cette proposition de report sera exploitée valablement par les États membres et le Parlement européen.

Conséquences

Pour les pays producteurs de cacao et de café, cela leur donne plus de temps pour se préparer à la mise en œuvre du règlement et pour renforcer leur traçabilité et leur certification. Mais aussi, cela pourrait également signifier que les importations de produits de base liés à la déforestation pourraient continuer pendant un an supplémentaire, ce qui pourrait avoir des impacts négatifs sur l'environnement et les communautés locales.

D'autre part, cela pourrait également signifier que l'UE pourra renforcer son leadership en matière de protection de l'environnement et de promotion de la durabilité. Il reste à voir comment cette décision sera reçue par les parties prenantes et comment elle affectera la mise en œuvre de la loi anti-déforestation.

Mais déjà, malgré le report, le Cameroun a dévoilé son plan d'action pour promouvoir la durabilité de son cacao pour la période 2023-2025.

Bougna Etroukan

27ÈME ÉDITION DU SALON ECOMONDO

Vers un avenir économique durable de l'Afrique

L'Afrique est sur le devant de la scène économique mondiale avec l'annonce de la 27ème édition du salon Ecomondo qui ouvrira ses portes à Rimini, en Italie sur 4 jours, du 5 au 8 novembre 2024. Le Plan Mattei par l'Italie, promet non seulement des investissements financiers mais également une collaboration stratégique pour le développement durable sur le continent.

Avec un budget initial de 5,95 milliards de dollars, ce programme ambitieux de transformer les relations entre l'Europe et l'Afrique, tout en propulsant le continent vers une croissance s'appuyant sur l'innovation technologique et des pratiques économiques circulaires. La 27ème édition du salon Ecomondo, se posera alors comme un tremplin pour ces échanges essentiels.

Une plateforme d'échanges pour le Développement Durable

Le salon Ecomondo, prévu à Rimini, va rassembler plus de 100 représentants africains et des délégations de 120 pays, offrant une plateforme idéale pour discuter des enjeux majeurs qui touchent le continent. Des sujets tels que la gestion des ressources naturelles, l'énergie renouvelable, et l'agriculture durable seront au cœur des débats, mettant en lumière le potentiel africain dans le cadre de l'économie verte.

Avec la création d'un centre d'excellence en énergie renouvelable au Maroc, le Plan Mattei accorde une importance primordiale à la formation d'experts en énergies vertes sur le continent. Ce modèle pourrait être reproduit dans d'autres pays



africains, contribuant ainsi à renforcer les capacités locales et à favoriser l'auto-suffisance énergétique.

Par ailleurs, l'agriculture représente un secteur clé pour l'Afrique, et l'intégration des pratiques durables dans ce domaine peut radicalement améliorer la sécurité alimentaire. Les offres de coopération entre l'Italie et les nations africaines pourraient inclure des technologies modernes d'irrigation, des semences améliorées, et des formations pour les agriculteurs sur les méthodes agroécologiques.

Enfin, l'économie circulaire pourrait notamment transformer le paysage économique africain. Des projets dédiés à la gestion des déchets, au recyclage et à l'utilisation de matériaux durables doivent être mis en avant. Ce nouveau modèle favoriserait non seulement la création d'emplois, mais aussi la transition vers une économie plus résiliente face aux défis environnementaux.

Une stratégie gagnante pour la migration

Le Plan Mattei vise également à endiguer les flux migratoires vers l'Europe, en stimulant le développement économique local. En créant des opportunités

d'emploi et en améliorant les conditions de vie des populations, il pourrait inverser les tendances migratoires et offrir une réelle perspective d'avenir pour les jeunes.

Des perspectives d'avenir existent. Les gouvernements africains doivent encourager les partenariats avec des entreprises italiennes et européennes pour bâtir des infrastructures durables ; un accent sur le micro-financement et les solutions de financement innovantes permettra d'autonomiser les entrepreneurs africains ; le transfert de technologies et l'innovation doivent être au centre des discussions pour répondre aux besoins spécifiques des pays africains.

Le Plan Mattei représente une opportunité sans précédent pour l'Afrique de se doter d'une base économique plus durable et résiliente. Grâce à des investissements ciblés dans les énergies renouvelables, l'agriculture durable et une économie circulaire, l'Afrique peut non seulement améliorer sa condition socio-économique, mais également établir des relations stratégiques avec l'Europe qui favorisent une prospérité partagée. Les discussions à Ecomondo 2024 seront cruciales pour lancer cette dynamique prometteuse.

Bougna Etroukan Z. R.

CACAO SANS DÉFORESTATION

Est-ce possible au Cameroun ?

Parce que cette problématique suscite encore et toujours des interrogations, des préoccupations et priorités pour les petits producteurs, le Comité Cacao Durable au Cameroun s'est investi à présenter un plan d'action national 2023-2025. La cérémonie présidée par Gabriel Mbairrobe, ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, a eu lieu le 20 septembre 2024 à Yaoundé.

Cacao sans déforestation : au sein du gouvernement et spécifiquement des ministères sectoriels, les enjeux sont importants. Ils sont si importants que lors de la cérémonie de présentation du plan d'action 2023-2025 du Comité Cacao Durable au Cameroun, a vu les présences du ministre du commerce, du ministre de l'environnement ; du ministre des forêts et de la faune, des représentants des organisations internationales, des Directeurs généraux. Tant- il est vrai que ce plan d'action national (Pacd) vise à créer un environnement favorable à la consolidation de la production et de la commercialisation durable du cacao camerounais, en se concentrant sur le développement et l'expérimentation des politiques et des outils de durabilité. Le but visé étant d'aider le Cameroun à se conformer de manière significative aux réglementations du marché.

Il faut dire, s'agissant du Comité Cacao Durable au Cameroun, que c'est en vue d'assurer une production, une commercialisation et une protection des forêts, que le Cameroun s'est engagé dans un ensemble d'initiatives, parmi lesquelles, cette Feuille de Route pour un Cacao sans Déforestation (Frcsd) qui est une initiative de l'Union Européenne pour un Cacao Durable (Sci), la Stratégie Nationale REDD+, Africa Sustainable Commodities Initiative, le processus



d'Igp du Cacao rouge.

« Ce Plan d'Action National du Cameroun est un plan ambitieux dont la vision véritable à long terme pour un développement d'une cacaoculture durable, vise à créer un environnement favorable à la consolidation durable du cacao camerounais », a fait savoir Gabriel Mbairrobe, partant du fait que l'UE qui a mis en œuvre ce plan, a déjà retenu 12 activités majeures à financer à l'issue des Cocoa Talks. « Dans ce cadre, souligne le Minader, on note une implication aussi importante des partenaires tels que l'Idh, l'Initiative pour les Forêts de l'Afrique centrale (Cafi) et bien d'autres en gestation.

Il faut dire que la plus grande partie du cacao produit au Cameroun est exporté vers l'Union européenne (UE), soit 65 % et que le Règlement de l'UE sur les produits « zéro déforestation » (Rdue) est entré en vigueur en juin 2023, interdisant aux entreprises de

commercialiser certains produits, dont le cacao, sur le marché européen sauf si elles sont en mesure de prouver que les produits en question n'ont pas été cultivés sur des terres déboisées ou dégradées après le 31 décembre 2020.

Produire légalement

Tenant compte de ce que les négociants et les opérateurs devraient prouver que le cacao ainsi commercialisé a été produit légalement, les acteurs qui cultivent sur des terres récemment déboisées risquent de ne plus pouvoir vendre leurs récoltes aux principaux acheteurs de cacao à l'échelle nationale et internationale. C'est ce qui expliquerait alors le fait que le gouvernement camerounais se soit engagé à promouvoir la production d'un cacao sans déforestation en misant sur « l'intensification et la diversification durables des revenus » pour « cultiver plus de cacao

sur moins de terres ».

Comment ce défi pourra-t-il être relevé pour qu'à la fois la production de cacao puisse être doublée, garder l'accès à son plus gros marché (l'UE) et réduire la pression exercée sur les forêts ? Pour le Minader, « l'impact du changement climatique est une préoccupation majeure dans la filière cacao, car il affecte la production, en particulier dans les paysages dégradés. La forêt a toujours été un élément clé de notre système agroforestier (...) alors que la forêt camerounaise constitue environ 11% des forêts du bassin du Congo, le risque croissant de déforestation devient une menace pour cette forêt très importante. Il est donc de la responsabilité de chaque acteur de la chaîne de valeur du cacao de veiller à ce que la forêt soit protégée. Au lieu d'être considérée comme un moteur de déforestation, la production de cacao au Cameroun contribuera à long terme aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 de notre Contribution Déterminée au niveau National (Cdn). » Toutefois, il faudra tenir compte de ce que cette question de cacao durable affectera profondément la vie des petits producteurs, véritable colonne vertébrale de la filière cacao au Cameroun, surtout en ces moments où le kilogramme de la fève qui va au-delà de 5000 Fcfa, suscitera un réel engouement des populations dans ce secteur. Il serait donc vital de prêter attention aux espoirs et aux craintes des petits producteurs face à une norme pour du cacao sans déforestation. Une mauvaise transition vers la production de ce cacao sans déforestation, pourra être fatale pour plusieurs.

Source : Paysan Elite

COMITÉ CACAO DURABLE AU CAMEROUN

Que faut-il comprendre ?

Co-présidé par le ministre de l'agriculture et du développement rural et le ministre du Commerce, il a un Secrétariat technique (St) coordonné par l'Office National du Cacao et du Café (Oncc). Le Comité Cacao Durable au Cameroun a été créé par décision conjointe n°0390/MINADER/MIN-COMMERCE du 21 novembre 2022, et a pour mission de mener les concertations avec les partenaires publics et le secteur privé intervenants dans la chaîne de valeur du cacao, en vue de la mise en œuvre des engagements pris par le Cameroun en matière de production et de commercialisation du cacao durable.



Aussi lui revient-il de suivre la mise en œuvre de la feuille de route pour un cacao durable sans déforestation ; veiller à l'harmonisation et à la cohérence des activités des parties prenantes en vue de la mise en place d'une filière de production

et de commercialisation d'un cacao conforme aux exigences internationales relatives à la durabilité environnementale, sociale et économique. Le Comité se doit aussi de proposer au gouvernement des mesures relatives aux revenus décents des producteurs ; proposer des mesures visant à endiguer les pires formes de travail des enfants dans

la production de cacao et veiller aux engagements pris ; accompagner et évaluer le dispositif mis en place dans le cadre d'un cacao sans déforestation ; renforcer l'adaptation au changement climatique et le potentiel de réduction des émissions de carbone du secteur cacao ; mettre en place tous les outils nécessaires pour garantir la durabilité de la

production et de la commercialisation du cacao au Cameroun. il lui revient aussi d'étudier et de proposer toutes les mesures et orientations nécessaires à la mise en œuvre des engagements contactés aux plans national et international, pour une production et commercialisation du cacao durable ; contribuer à la promotion de la transparence et la traçabilité dans la chaîne de valeur du cacao durable ; promouvoir les meilleures pratiques dans le développement et la gestion de projets liés à la production et à la commercialisation durables du cacao ; élaborer en références aux normes nationales et internationales, un guide sur le cacao durable ; préparer un rapport annuel sur l'état de la durabilité du secteur du cacao au Cameroun ; centraliser toutes les informations sur la durabilité de la filière cacaoyère et enfin collaborer avec les comités connexes afin de renforcer la synergie avec

d'autres secteurs de produits de base.

À l'observation, les actions entreprises par le Comité Cacao Durable au Cameroun sont allées dans le sens de la protection et la restauration des forêts ; de la durabilité environnementale à travers l'élaboration et la mise en œuvre des initiatives d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de ses effets dans les bassins de production du cacao. De la production durable du cacao, il en a aussi été question à travers la mise en place des mesures visant à améliorer la production durable du cacao. La commercialisation durable du cacao et revenus des producteurs ne sont pas non plus en reste, tout comme il en est de l'engagement et de l'inclusion sociale et la gouvernance qui œuvre à assurer une gestion efficace du Comité Cacao Durable au Cameroun.

Source : Paysan Elite

Suivez notre actualité sur www.lettre-bourse.com



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Actionnaires de la BDEAC adoptent la mise en place d'un Guichet Islamique pour le financement des projets publics et privés en Afrique Centrale

L'Assemblée Générale de la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC) s'est réunie en session extraordinaire le 30 septembre 2024 à N'Djamena, sous la conduite de son Président en exercice, **Monsieur Tahir Hamid NGUILIN**, Ministre d'État, Ministre des Finances, du Budget, de l'Economie et du Plan de la République du Tchad.

Monsieur Dieudonné EVOU MEKOU, Président de la BDEAC, qui rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour, a présenté aux Actionnaires le projet de mise en place d'un Guichet Islamique à la BDEAC. En droite ligne du Plan Stratégique 2023-2027 « Azobé », le Guichet Islamique de la BDEAC fonctionnera parallèlement avec le Guichet Conventionnel qui finance depuis la création de la Banque en 1975, le développement des secteurs public et privé. En effet, la finance islamique diffère de la finance conventionnelle en ceci qu'elle prohibe : (i) l'intérêt (la riba) ; (ii) la spéculation et l'incertitude excessive ; (iii) les activités illicites. En revanche, elle met l'accent sur : (i) le financement des actifs tangibles ; (ii) une prise de risques mesurée ; (iii) le partage des pertes et des profits et (iv) la conformité à la charia.

Les Actionnaires ont félicité la direction de la BDEAC pour ce nouvel outil qui va concourir à la diversification et au renforcement de ses ressources.

L'Assemblée Générale a également salué l'engagement de la BDEAC à mettre en œuvre un ambitieux Programme Immobilier pour valoriser les terrains alloués par les Etats membres. Il comprend entre autres : (i) la construction des résidences des Premiers Dirigeants de la Banque et d'un complexe sportif et culturel à Brazzaville et (ii) la construction des Représentations Nationales de la BDEAC dans chacun des six (06) Etats membres de la CEMAC.

Clôturent les travaux, **Monsieur Tahir Hamid NGUILIN**, a au nom de l'Assemblée Générale, remercié les plus Hautes Autorités Tchadiennes pour leur appui multiforme au bon déroulement des travaux et félicité toutes les parties prenantes pour leur mobilisation et les moyens techniques mis en œuvre qui ont permis la tenue de ces assises dans de bonnes conditions.

Fait à N'Djamena le 30 septembre 2024.



GUINÉE ÉQUATORIALE / SECTEUR PÉTROLIER ET GAZIER

Plan de relance de la production pétrogazière

La Guinée équatoriale, fait face à une baisse de sa production d'hydrocarbures en raison de l'arrivée à maturité de ses gisements, et a décidé de prendre des mesures pour inverser la tendance.

Le gouvernement, à travers la société publique GEPetrol, a annoncé un plan pour accroître les retombées du secteur des hydrocarbures, en s'appuyant sur l'optimisation de certains gisements pétrolifères clés et en soutenant activement la prospection pétrogazière.

Le plan du gouvernement comprend notamment le redéveloppement du gisement producteur Zafiro, qui était opéré par l'entreprise américaine Exxon Mobil avant d'être arrêté depuis plus de deux ans. Le gouvernement souhaite relancer la production de ce gisement d'ici fin



2025.

Mais le plan ne s'arrête pas là. Il comprend également l'amélioration de l'environnement des affaires pour promouvoir l'investissement, no-

tamment dans la production gazière offshore. En effet, la Guinée équatoriale a de grandes réserves de gaz naturel, et le gouvernement souhaite attirer des investisseurs pour déve-

lopper cette ressource.

Le gouvernement est particulièrement intéressé par la production gazière offshore, car elle offre des opportunités importantes pour l'emploi et la croissance économique. De plus, la Guinée équatoriale a déjà une expérience significative dans la production d'hydrocarbures, et le gouvernement souhaite capitaliser sur cette expérience pour développer de nouvelles activités.

Le plan pour accroître les retombées de la production pétrogazière est un enjeu stratégique pour la Guinée équatoriale. Selon les données de la Banque africaine de développement (BAD), près de 80 % des revenus de la Guinée équatoriale proviennent de la production d'hydrocarbures. Par conséquent, le gouvernement doit prendre des mesures pour diversifier l'économie et réduire

la dépendance à l'égard des hydrocarbures.

Le gouvernement a déjà pris des mesures pour promouvoir l'investissement dans le secteur pétrolier et gazier. Par exemple, il a créé une agence pour promouvoir l'investissement dans le secteur, et il a également réduit les taxes et les impôts pour les entreprises qui souhaitent investir dans le secteur.

Pour accroître les retombées de la production pétrogazière en Guinée équatoriale, ce plan est un pas important vers la diversification de l'économie et la réduction de la dépendance à l'égard des hydrocarbures. Le gouvernement doit cependant prendre des mesures concrètes pour mettre en œuvre ce plan et attirer des investissements dans le secteur.

Emmanuel Um